

**Commune de Montrond le Château (Doubs)**  
**Conseil Municipal**  
**du Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018**  
**Séance ordinaire**

L'an deux mille dix-huit, le premier octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes ANTONI Marie-Jo, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette, JECHOUX Marielle  
Mrs BERNARD Gilles CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

**Absent(e)(s) non excusé (e)(s):** M. GRESSIER Jean-François

**Délégation de pouvoir :** M. GRESSIER Jean-François à M. BERNARD Gilles

Un scrutin a eu lieu, M. Pascal PERRIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- la déclaration de travaux de M. COLARD-CLAUDY Christophe et Mme JECHOUX Marielle : Remplacement d'une porte de garage et fermeture de l'ancienne porte de grange +création d'une porte de service et d'une fenêtre.
- Le permis de construire de la Sci MACB2R : construction de 8 logements locatifs, route de Malbrans
- Le droit de préemption urbain pour la parcelle ZD n°126 lieu-dit « A la voie de Scey »

Demandes acceptées.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1- **URBANISME**

→ Déclaration préalable de travaux de M. ROUSSEL Gérard : carport toit 2 pans

→ Permis de construire de MOUGET Aurélien et PETREQUIN Pauline : construction maison individuelle – impasse du Rucher

2- **BÂTIMENTS COMMUNAUX :**

- a. remplacement fenêtre grenier mairie
- b. programmation chauffage mairie-salle polyvalente

### 3- **ONF :**

- Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes 2019 :
- affouage sur pied – campagne 2018-2019 :
- désignation garants

### 4 - **INFORMATIQUE** : remplacement poste informatique comptabilité

### 5 - **PERSONNEL** :

- contrat risques statutaires
- effectif des emplois

### 6 - **ÉLECTIONS** : réforme de la gestion des listes électorales – nomination d'un commissionnaire

### 7 - **CRÉATION SKATE PARK** : étude des devis

### 8 - **QUESTIONS DIVERSES**

### 9 - **INFORMATIONS DIVERSES**

-----

## 1- **URBANISME**

→ Déclarations préalables de travaux de M. ROUSSEL Gérard : carport toit 2 pans et de M. COLARD-CLAUDY Christophe et Mme JECHOUX Marielle : Remplacement d'une porte de garage et fermeture de l'ancienne porte de grange +création d'une porte de service et d'une fenêtre.

Dossiers envoyés avec avis favorable

→ Permis de construire de MOUGET Aurélien et PETREQUIN Pauline : construction maison individuelle – impasse du Rucher

→ Permis de construire de la Sci MACB2R : construction de 8 logements locatifs route de Malbrans

Dossiers envoyés avec avis favorable

→ **Le droit de préemption urbain pour la parcelle ZD n°126 lieu-dit « A la voie de Scey »**

Maître Raphaël CALLIER notaire à Besançon informe la Commune de la transaction prochaine d'un bien non bâti situé sur la parcelle cadastrée ZD n°126 au lieu-dit « A la Voie de Scey »

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

## 2- **BÂTIMENTS COMMUNAUX** :

a. remplacement fenêtre grenier mairie : des devis vont être demandés.

b. programmation chauffage mairie-salle polyvalente :

Le système de régulation du chauffage mairie-salle des fêtes étant devenu obsolète, des devis ont été demandés à 4 entreprises ; seules deux ont répondu, à savoir :

- SARL CHABERT ELECTRICITE sise à Vaire Arcier : 4 805,33 € TTC
- SARL A.I.R sise à La Vèze : 4 594,27 € TTC

Le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, le marché à la SARL A.I.R sise à 7 Grande Rue – 25660 LA VEZE pour un montant de 4 594,27 €TTC

### 3- **ONF :**

Sur proposition de l'ONF en charge de la gestion de la forêt, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes 2019 :**
  - \*décide de vendre en adjudication en futaie affouagère sur la parcelle 41
  - \* décide d'apporter aux ventes groupées de l'ONF par contrats d'approvisionnement (contrats résineux petits bois et bois énergie) sur les parcelles 30, 31, 32
  - \*destine le produit des coupes des parcelles 24, 25, 28, 30, 31, 32 et 41 à l'affouage
- **Affouage sur pied – campagne 2018-2019**
  - \* destine le produit des coupes (houppiers, taillis, perches, brins et petites futaies) des parcelles 11, 14 et 41 d'une superficie cumulée de 13.59 ha à l'affouage sur pied,
  - \* fixe le montant total de la taxe d'affouage à 5.50 € par stère
- **Désignation garants :**  
Mme Christelle LIDOINE, M. Gilles BERNARD et M. Pascal PERRIN

### 4 - **INFORMATIQUE :**

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité de remplacer le matériel informatique du poste de comptabilité. Le coût de l'acquisition auprès de l'entreprise ID INFO s'élève à 1601.40 € TTC.

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.

### 5 - **PERSONNEL :**

- contrat risques statutaires

Le Conseil Municipal valide l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs et décide d'accepter la proposition suivante :

- Courtier / Assureur : Sofaxis / CNP
- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois.
- Conditions :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

- taux : 5,95% avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :

- taux : 1,10 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt

- effectif des emplois

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement de la commune s'établit comme suit :

- 1 rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie B, durée hebdomadaire 4/35 ème
- 1 Adjoint Administratif, catégorie C, durée hebdomadaire 17/35 ème
- 1 Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe, catégorie C à temps complet
- 1 Agent Technique Territorial en CDD, catégorie C, durée hebdomadaire 6/35 ème

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide l'effectif des emplois cités ci-dessus

6 - **ÉLECTIONS**: réforme de la gestion des listes électorales – désignation d'un commissionnaire

Dans le cadre de la réforme des listes électorales qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les maires se voient transférer la compétence de statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôles créés par la loi.

La commission de contrôle remplace la commission administrative de révision des listes électorales. Sa composition pour les communes de moins de 1000 habitants, est de 3 membres :

- 1 conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau des élections,
- 1 délégué de l'administration désigné par le Préfet de département,
- 1 délégué désigné par le président du Tribunal de Grande Instance

Mme le Maire se réfère au tableau des élections municipales du 29/03/2018 pour désigner Mme LIDOINE Christelle qui accepte.

7 - **CRÉATION SKATE PARK** : étude des devis

Des devis ont été demandés pour la création d'un skate-park.

Pour le terrassement, six entreprises ont été consultées et trois entreprises ont répondu à savoir :

- SARL TP CLEMENT sises à Epeugney : 8 229,60 € TTC
- PTP PUSARD sise à Gonsans : 9 288, 00 € TTC
- TP BONNEFOY sise à Saône : 15 204, 48 € TTC

Le Conseil Municipal, par 3 voix contre, 1 abstention et 11 voix pour valide le devis de l'entreprise PUSARD pour un montant de 9 288,00 € TTC

Pour la structure, trois entreprises ont été contactées à savoir :

- AMC Diffusion sise à AUGEA : 14 928, 00 € TTC,
- Wood Structure Sarl Merlot sise à Richelieu : 17 928.00 € TTC
- The Edge sise à St Jacques de la Lande : 21 996 € TTC

Le Conseil Municipal, par 3 voix contre, 1 abstention et 11 voix pour valide le devis de l'entreprise AMC Diffusion

8 - **INFORMATIONS DIVERSES**

• Compte rendu de la commission réseaux : un règlement de la distribution de l'eau des citernes pour l'abreuvement des animaux en période de sécheresse a été établi et sera mis en application à l'été 2019

• Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation quant à l'extension du réseau d'assainissement dans le secteur du Verger Mandri.

• Compte rendu de la Commission Voirie : une réflexion est menée pour la réalisation de trottoirs ou de caniveaux, d'un plateau surélevé et d'une chicane afin d'assurer la sécurité Route de Malbrans.

• Une administrée a adressé une demande à la mairie pour l'installation d'un poteau d'éclairage public près de chez elle. Une étude sera réalisée à ce sujet.

• Mme le Maire informe que la commémoration du centenaire du 11 novembre se déroulera à Mérey-sous-Montrond avec les communes de Tarcenay, Villers, Mérey et Montrond. Des flyers seront distribués prochainement quant au déroulement de cette manifestation.

Prochain conseil le 5 novembre 2018

La séance est levée à 23 h 30

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 2018/01-10-01	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption – parcelle cadastrée section ZD n°126
DCM n° 2018/01-10-02	Attribution de marché programmation chauffage mairie-salle polyvalente
DCM n° 2018/01-10-03	Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2019
DCM n° 2018/01-10-04	Affouage sur pied – campagne 2018-2019
DCM n° 2018/01-10-05	Acquisition ordinateur secrétariat-comptabilité
DCM n° 2018/01-10-06	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs
DCM n° 2018/01-10-07	Effectif des emplois
DCM n° 2018/01-10-08	Répertoire électoral unique : composition de la commission de contrôle – désignation d'un conseiller
DCM n° 2018/01-10-09	Création d'un skate-park : étude des devis